



ÉCOLE DES AVOCATS DU GRAND OUEST

« Associations et fondations, versus sociétés »

Vendredi 26 septembre 2025, de 9h à 13h, à distance

par M. le Bâtonnier Philippe-Henri DUTHEIL,

Avocat honoraire et ancien Bâtonnier des Hauts de Seine

PROGRAMME

Cette formation traitera plus spécifiquement des outils juridiques offerts aux nouvelles formes d'entrepreneuriat, véritables passerelles entre le secteur lucratif traditionnel et le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire : fondation actionnaire, entreprise solidaire d'utilité sociale, entreprise à mission, fonds de pérennité, contrat à impact social



Campus de Ker Lann
Contour Antoine de St Exupéry, 35172 BRUZ

02 99 67 46 67
contact@edago.fr
www.edago.fr

